



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

الجمهورية التونسية
وزارة الشباب والرياضة

الوكالة الوطنية لمكافحة تعاطي المنشطات
AGENCE NATIONALE ANTIDOPAGE


RAPPORT D'ACTIVITE 2017



Immeuble Narcisse, 1er étage avenue du Japon - 1073 Montplaisir Tunis

Tél : (+216) 71 902 333 / Fax : (+216) 71 903 520

E-mail : anad@anad.tn / site web : www.anad.tn

 Agence nationale antidopage

L'Agence Nationale Antidopage



الوكالة الوطنية لمكافحة تعاطي المنشطات
AGENCE NATIONALE ANTIDOPAGE

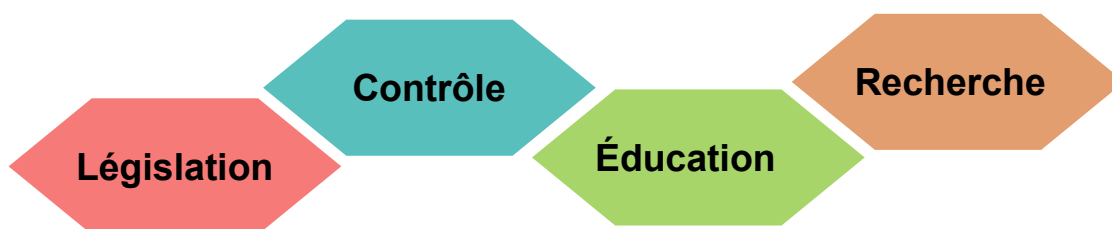
L'Agence Nationale Antidopage est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, soumis à la tutelle du Ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports.

L'Agence Nationale Antidopage est un établissement public à caractère administratif doté de la

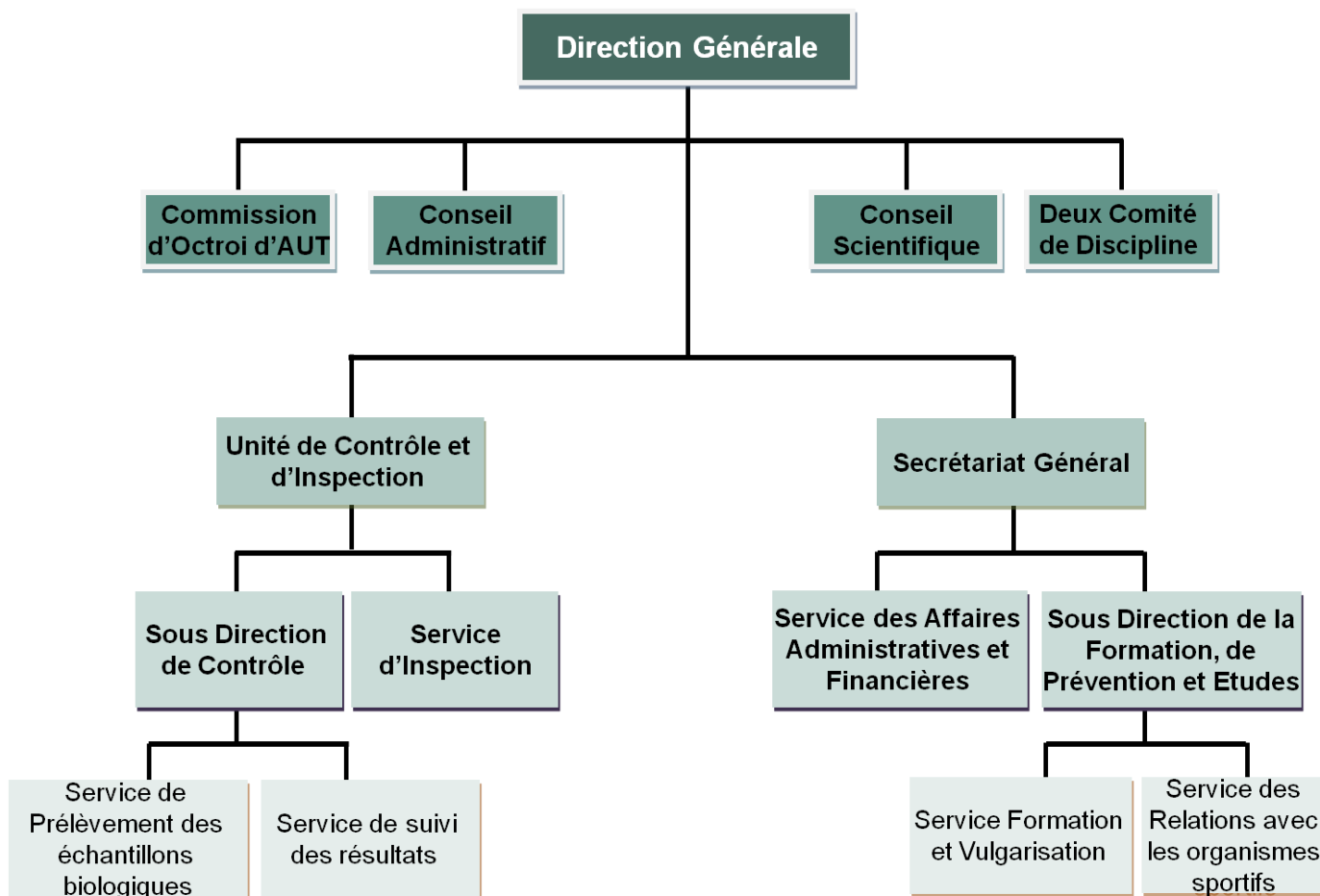
Son organisation et son fonctionnement sont définis par le décret n° 2008-103 du 16 janvier 2008.

L'ANAD représente l'unique interlocuteur officiel auprès des laboratoires d'analyse internationalement agréés et auprès des structures et instances sportives nationales et internationales en ce qui concerne la lutte contre le dopage dans le sport.

Le Programme National



L'Organigramme



1. Les activités administratives

1.1 La gestion des ressources humaines fixes

L'ANAD comprend 18 cadres et agents repartis comme suit :

Cadres et ouvriers	Administration	Prévention	Contrôle
Directeur Général	1	-	-
Secrétaire Général	1	-	-
Cadres techniques	-	1	2
Cadres du corps administratif	2	-	-
Managers en sport	1	2	1
Corps commun des journalistes		1	-
Ouvriers	6	-	-
Total	11	4	3

1.2. La gestion des ressources humaines contractuelles

Pour la réalisation des opérations de contrôle du dopage dans le sport et chez les chevaux de course, l'ANAD recourt aux services des membres de ses équipes de contrôle qu'elle a formé, encadré, accrédité... et au bout de la validité de leurs formation, ré-accrédité.

Pour cette fin, l'ANAD a organisé au cours de l'année 2017 deux (02) sessions de formation et de recyclage pour les membres des équipes de contrôle et d'inspection au profit de 27 participants.



- Samedi 2 décembre 2017 : session de recyclage au profit des agents de contrôle du dopage chez les sportifs (04) et session de formation pour les escortes (09) pour leur habilitation au contrôle sanguin dans le sport.



- Samedi 9 décembre 2017: session de recyclage au profit de 14 médecins vétérinaires contrôleurs du dopage chez les chevaux.

Médecins contrôleurs des sportifs (ACD)		Médecins vétérinaires contrôleurs (VCD)		Escortes	
Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
13	6	09	07	10	05
19		16		15	
50					

Tableau des membres des équipes de contrôle qualifiés (2017)

2. Volet juridique

2.1. Révision des textes juridiques

Les services de l'agence ont procédé à la révision des textes juridiques concernant la lutte contre le dopage suite à l'évolution et les changements imposés par la réalité du travail sur terrain de ce domaine afin de les présenter au service des affaires juridiques du ministère chargé du sport.

Ce qui a été accompli:

- Arrêté de la Ministre des affaires de la jeunesse et du sport du 1^{er} février 2017, fixant le montant de l'indemnité kilométrique allouée aux membres

des équipes de contrôle et d'inspection.

- Arrêté de la Ministre des affaires de la jeunesse et des sports du 12 septembre 2017, portant nomination du président et des membres du comité de discipline de l'Agence nationale de la lutte contre le dopage.
- Arrêté de la Ministre des affaires de la jeunesse et du sport du 22 décembre 2017, portant nomination de membres du comité de révision de l'Agence nationale de lutte contre le dopage.

2. 2. Les cas de violation des règles antidopage

En 2017, les services de l'Agence ont examiné 4 dossiers de violation des règles antidopage

Violation	Sport	Genre	Sanction
Refus du contrôle	Judo	Homme	Deux ans
L'utilisation de substance interdite (EPO)	Cyclisme	Homme	Gestion de résultat en cours par la fédération internationale concernée (UCI)
L'utilisation de substance interdite (S1. Androstérone avec au moins un 5a ou 5b diol)	Cyclisme	Homme	04 ans (demande de révision de la part du sportif)
L'utilisation de substance interdite (S1. Métabolite de la Testostérone + S5. Furosémide)	Culturisme	Homme	04 ans

3. L'aspect financier :

3.1. Ressources budgétaires de l'Agence en 2017

Le budget de l'ANAD admet trois ressources financières :

Budget 2017 : 544694.487dt	
Subvention de l'Etat	383.000.000 dt
Recettes Propres	60.000.000 dt
Restes Budget 2016	101694.487dt

La subvention de l'état se répartit en fonction des titres : 1, 2 et 3

Titres de la Subvention de l'Etat : 383.000,000

Titre 1 - Frais salariaux	60.000,000dt
Titre 2 - Frais de gestion	310.000,000dt
Titre 3 – Frais d'intervention	13.000,000dt

3.2. Les dépenses de l'Agence et l'exécution du budget (Décembre 2017):

Libellé	Frais salariaux	Frais de gestion	Frais d'intervention	total
Crédits ouverts	60000.000	458194.487	26500.000	544694.487
Crédits terminés	27337.660	313489.151	21281.093	362107.904
Taux d'achèvement	45.5%	70%	67%	66%
Crédits restants	32662.340	144705.336	5218.907	182586.583

4. Les activités du contrôle du dopage dans le sport

Depuis que les analyses pour le dépistage du dopage ne se font plus au Laboratoire National du Dépistage du Dopage suite à sa révocation en 2013 par l'AMA, la planification annuelle des contrôles dits **INTELLIGENTS** qui prennent en considération le budget alloué à cette activité, le nombre des ACD et escortes accrédités et aussi les disciplines sportives ciblées.

Les frais élevés de ces analyses à payer en devise au laboratoire étranger accrédité par l'AMA, la lourdeur des procédures administratives et les difficultés financières par lesquelles passe le pays, ont beaucoup influencé la gestion des missions de contrôle. Le program-

me se voit, de ce fait, obligé de se limiter au minimum exigé en nombre et en spécificité, les contrôles hors et/ou en compétition sans pour autant désavantager cette activité cruciale dans la lutte contre le dopage et surtout déterminante dans la carrière des sportifs et aussi pour la validation des résultats des courses de chevaux.

Les prestations analytiques des échantillons urinaires pour le dépistage du dopage dans le sport, sont à cet effet, demandées aux laboratoires étrangers (accrédités par l'AMA) suite à un appel d'offre international comme le stipule la loi nationale.

4.1. Le bilan des contrôles du dopage dans le sport

En 2017, **304** échantillons urinaires ont été analysés par le Laboratoire Grec de Contrôle du Dopage accrédité par l'AMA ; au moins 75 échantillons sont prévus jusqu'au 31 Mars 2018 dans le cadre de la 3ème année contractuelle avec ce laboratoire.

L'Agence a pu établir un programme riche et complet en augmentant le nombre des

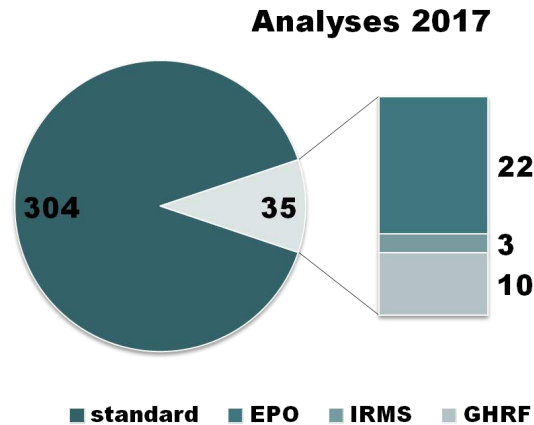
analyses spécifiques comme indiqué par l'AMA tout en gardant le même budget alloué. Les 304 échantillons sont répartis comme suit :

2017	National	International	Total
En compétition	120	70	190
Hors compétition	110	04	114
Total	230	74	304

Répartition des contrôles réalisés par Sport

Sport	En Compétition		Hors Compétition		Total
	National	Internat.	National	Internat.	
Football	20	0	05	0	25
Handball	10	0	0	0	10
Volleyball	06	18	0	0	24
Basketball	09	0	0	0	09
Rugby	0	0	04	0	04
Athlétisme	15	08	16	0	39
Boxe	02	0	08	0	10
Culturisme	02	0	0	0	02
Escrime	03	04	06	0	13
Haltérophilie	06	0	21	0	27
Cyclisme	03	11	03	0	17
Handisport	0	15	03	0	18
Judo	11	0	08	0	19
Karaté/ kyokushinkai	0	0	03	0	03
Lutte	10	0	09	04	23
Natation	14	0	03	0	18
Taekwondo	02	0	7	0	09
Canoë Kayak	03	0	02	0	04
Wu Chu Kung Fu	0	0	04	0	04
Voile	0	10	08	0	18
Triathlon	0	04	0	0	04
Yuzikanbudu	02	0	0	0	02
Subaquatique	02	0	0	0	02
Total	120	70	110	04	304
		114		190	

Parmi ces 304 échantillons, l'agence a réalisé 35 analyses spécifiques soit un taux global de 12%.



Contrôles en compétitions internationales

Les événements sportifs internationaux organisés en Tunisie et pour lesquelles l'Agence a assuré les prélèvements urinaires pour le contrôle du dopage sont :

- Marathon International Carthage Race - Février 2017
- IPC Athletics Grand Prix de Tunis, 11^{ème} Edition - Avril 2017
- Coupe d'Afrique des clubs champions Volley Ball Dames - Avril 2017
- Coupe du Monde Sabre Féminin - Mai 2017
- Championnat Arabe et Afrique de Triathlon - Mai 2017
- Tour International de Tunis de Cyclisme, 34^{ème} édition - Mai 2017
- Championnat Arabe d'Athlétisme Seniors - Juillet 2017
- Championnat d'Afrique d'Aviron - Octobre 2017
- Championnat Arabe d'Aviron - Octobre 2017
- Championnat Arabe Militaire de Taekwondo - Novembre 2017

Groupe cible



L'Agence a établi une liste de 28 sportifs de différentes spécialités dans le groupe cible national 2017-2018.

Chaque sportif du groupe cible est appelé à appliquer le programme de localisation selon les standards internationaux en introduisant toutes les informations sur sa localisation sur

la plateforme ADAMS à mettre à jour lors de tout changement.

34 missions de contrôle hors compétition ont été réalisées pour contrôler ces sportifs durant la période d'Avril à Décembre 2017 dont 13 contrôles lors du « one hour-slot » déclarée par les sportifs. Deux manquements ont été enregistrés durant cette période chez deux (02) sportifs.

4.2. Les activités de contrôle du dopage chez les chevaux

Dans le cadre de la convention de coopération avec la Société des Courses Hippiques de Tunis, mise en place depuis Février 2013, le rôle de l'Agence s'est renforcé dans ce domaine depuis Mars 2015, suite à l'organisation de sessions de formation et l'accréditation des médecins vétérinaires responsables du prélèvement d'échantillons biologiques des chevaux en vue d'analyses du dopage.

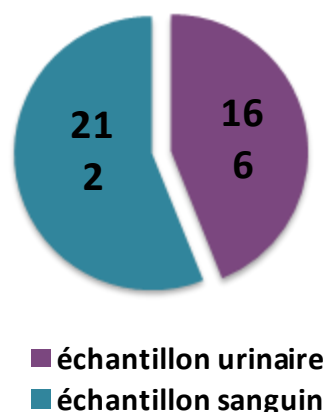
En 2017, les missions de contrôle du dopage par ces médecins vétérinaires se sont réparties comme suit:

Région	Nombre
Monastir	11
Meknesi	8
Ben Guerdane	2
Ksar Said	81

102 missions de contrôle antidopage chez les chevaux de course ont été effectuées au cours de l'année 2017.

378 échantillons ont été prélevés à tous les niveaux dont 166 urinaires et 212 sanguins et analysés dans un laboratoire accrédité (France), à la charge de la Société des Courses Hippiques de Tunis.

Répartition des échantillons

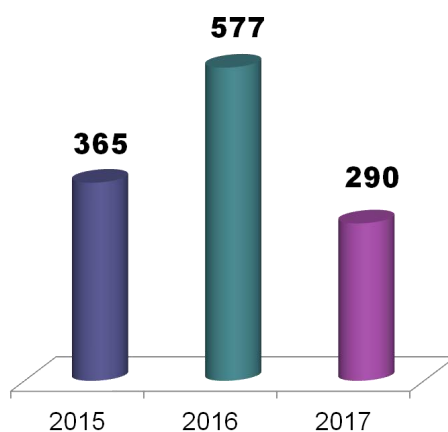


4.3. Le contrôle de la consommation de compléments alimentaires importés pour usage personnel

En collaboration avec les services de la Douane Tunisienne, l'Agence a traité, en 2017, 290 demandes d'avis technique par le

service de contrôle, afin de vérifier la présence de substances interdites selon la liste des interdictions en vigueur.

Statistiques 2015 -2016-2017



5. Les activités de prévention et de sensibilisation

L'Agence nationale antidopage au cours de l'année 2017 a mis en place un programme de sensibilisation, de prévention et d'information au profit de cibles différentes, 5122 individus ont été touchés directement cette année.

Les actions diffèrent selon le type de l'événement et le public cible, il peut s'agir de :

- Animation de stands de sensibilisation lors des événements sportifs et culturels
- Organisation de séances de sensibilisation et d'information pour les sportifs et leurs encadreurs
- Réalisation de journées scientifiques
- Programme de sensibilisation au profit des enseignants d'éducation physique, en collaboration avec les commissariats régionaux de la jeunesse et du sport.

L'Agence a participé à plusieurs manifestations sportives nationales et internationales à travers l'animation d'un stand de sensibilisation : des jeux « Questions-Réponses » suivis de la distribution aux participants de cadeaux promotionnels portant le slogan « POUR UN SPORT PRPRE », on cite à titre d'exemple :

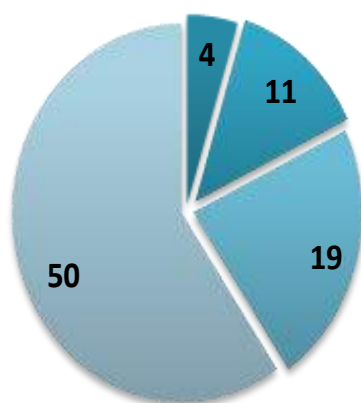
- Championnat National de Natation
- Championnat Arabe Militaire de Taekwondo
- Championnat Arabe d'Athlétisme
- Marathons internationaux : Carthage, Comar, Militaire
- Championnat Arabe de Waterpolo
- Coupe du Monde de Mini football

- Championnat du Monde de Yuzikanbudu
- Coupe du Monde Sabre Féminin
- Open international de Judo (Seniors Dames et Hommes)
- Championnat régional des centres de promotion d'Athlétisme

De plus, l'ANAD a participé aux différents événements culturels dans le cadre de la coopération avec les commissariats régionaux de la jeunesse et du sport.



Répartition des actions par régions



■ Sud ■ Centre ■ Nord ■ Grand Tunis

Depuis 2014, il est devenu coutume pour l'ANAD d'organiser annuellement une journée pour un "SPORT PROPRE" ; pour 2017 deux sessions ont été organisées :

♦ 5 avril 2017 : en partenariat avec le Lycée Sportif Pierre de Coubertin,.

Cette journée a été meublée par des ateliers de sensibilisation animés par les experts de l'ANAD et des tableaux artistiques et des activités sportives réalisés par les élèves sportifs.

♦ 18 octobre 2017 : en partenariat avec l'Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique de Sfax.

Le programme de cette journée avait comporté :

- des communications orales sur les actualités de la lutte contre le dopage, présentées par les experts de l'ANAD.
- des activités sportives proposées par les étudiants de l'ISSEPS



Par ailleurs, l'ANAD a organisé sa cinquième rencontre avec les Commissariats Régionaux de la Jeunesse et du Sport sous le thème: «**Pour un meilleur accompagnement des espaces sportifs privés**» les 8 et 9 Novembre 2017 à Sousse.

Cette rencontre était l'occasion pour la présentation des différentes activités de l'ANAD et des commissariats régionaux ainsi que pour la mise en place d'un programme de sensibilisation commun au profit des espaces sportifs privés.



Statistiques des activités du département de prévention et de sensibilisation

Actions	Nb. de séances	Cible	Nb de ciblé
Evénements sportifs	32	Sportifs/Encadreur Responsable/public	1783
Evénements culturel et sportif en partenariat avec différents organismes	12	Sportif Public	880
Journée d'information et de formation	38	Elèves / Etudiants Sportifs	1959
Journée POUR UN SPORT PROPRE	2	Etudiants Professeurs Encadreur	500
Total	84		5122
















6. La couverture médiatique des activités de l'agence

Pour donner plus d'envergure à ses activités de lutte contre le dopage, l'ANAD invite à chaque occasion différents médias, locaux, régionaux et nationaux : presse écrite (traditionnelle et électronique), radio, télévision... pour couvrir et médiatiser les évènements

en rapport avec la lutte antidopage partout dans les régions.

Ces médias trouvent aussi dans le dopage une matière médiatique riche et motivante pour meubler les plateaux à la radio ou à la télévision ainsi que les colonnes de la presse écrite.

Press book

Evénement	Date	Couverture Médiatique
Sfax Railway	11/01	
Journée de sensibilisation au profit des élèves filière sport de Sfax	01/02	Radio Sfax 
Les programmes de sensibilisation de l'ANAD	13/02	الصريح
Séance de sensibilisation au profit de l'équipe de football Union de Tataouine	24/02	Radio Tataouine 
	04/04	Radio Monastir 
Journée « Pour un sport propre » - Lycée Sportif Pierre de Coubertin	05/04	Radio Jeunes 
	05/04	Radio Kef 
Journée de sensibilisation au collège Birouni	29/04	Radio Monastir 
	03/05	الصريح
	17/10	Radio Jeunes 
Journée « Pour un sport propre » - Institut Supérieur de Sport et d'Éducation Physique de Sfax	18/10	Radio Sfax  Radio Monastir  Radio Kef 
	08/12	Radio Jeunes  Radio Kef 
Cinquième rencontre avec les Commissariats Régionaux des Sports et de la Jeunesse		Nessma live 
	09/12	Radio Jawhara FM  Radio Shems FM  Radio Nationale 

7. La Recherche en Science Sociale



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'ANAD a présenté en 2016 son cinquième projet à l'UNESCO dans le cadre du Fonds pour l'Élimination du Dopage dans le Sport. Ce projet porte sur

«**Jeunes sportifs et compléments alimentaires : Tendances ou Performance? Pour une approche préventive**».

Notre étude a été focalisée sur la consommation des compléments alimentaires en tant que comportement à risque et une introduction au

dopage chez les jeunes sportifs selon l'âge, le genre et la discipline.



8. Diverses activités

8.1 Missions à l'étranger

- La participation du Dr. Halim Jebali et Dr. Hayet Souir au Symposium annuel de l'AMA du 13 au 15 Mars 2017 à Lausanne (Suisse).
- La participation du Dr Halim Jebali et Mme Besma Gacem à la Conférence Arabe sur la lutte contre le dopage les 19 et 20 Mars 2017 à Riyad (Arabie Saoudite).
- La participation de Mme Hela Kouki Chaouachi aux travaux du Congrès International sur « Dopage et santé publique » du 7 au 9 Juin 2017 à Oslo (Norvège).
- La participation du Dr. Halim Jebali à la Sixième Session de la Conférence des Parties de la Convention Internationale de lutte contre le dopage dans le sport du 25

au 26 Septembre 2017 à Paris (France).

- La participation de Mme Sana Khelifa aux travaux du Congrès international sur « Droit du sport et la lutte contre le dopage » du 3 au 4 Octobre 2017 en Afrique du Sud
- La participation du Dr Halim Jebali et de Mme Sana Khelifa, respectivement à la Réunion annuelle des membres du conseil de l'ORAD Afrique Zone I et à la formation sur la gestion des résultats du 18 au 19 octobre 2017 à Marrakech (Maroc).

8.2 Coopération nationale :

A été mise en place une convention avec la Direction de l'Education Physique et Sports Militaire du Ministère de la Défense à travers laquelle des formations au profit des cadres et des sportifs militaires ont été dispensés par l'ANAD.

La Gestion de Buts par Objectifs

L'Agence a suivi une stratégie de gestion par objectifs en mettant en place des indicateurs et qui sont publiés sur son site www.anad.tn

- Indicateur 1: le nombre de séances de sensibilisation par année.
- Indicateur 2: Le nombre d'analyses d'échantillons par année, un indicateur qui a montré ses limites et c'est pourquoi, l'activité de contrôle du dopage a basculé en cours de 2017 vers un autre indicateur relatif :

$$\text{Taux de VRAD lors des contrôles nationaux} = \frac{\text{nbre de VRAD enregistrées}}{\text{nbre d'analyses sur les échantillons nationaux}} \times 100$$

Le tableau ci-après rapporte l'historique des indicateurs relatifs aux activités du programme national de la prévention et du contrôle du dopage :

	Indicateur	Performances				Estimations		
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prévention	Nbre de séance	50	61	85	84	75	82	90
	% évolution de l'indicateur					10%	10%	10%
Contrôle	Nbre analyses	162	438	244	294			
	Nbre VRAD	02	08	03	04			
	Taux de VRAD	1.23%	1.82%	1.22%	1.36%	1.3%	1.4%	1.5%

Les productions



Les perspectives

Au niveau administratif

- Renforcement des ressources humaines de l'Agence.
- Restructuration de l'organigramme de l'Agence
- Construction d'un siège de l'Agence (un local) qui correspond à la nature de ses activités

Au niveau législatif

- Révision des textes juridiques de l'Agence et mise en place de textes d'application appropriés concernant l'inspection des espaces sportifs privés.
- Programme d'inspection des espaces privés (salles de sports) faisant apparaître la nécessité de développer le système juridique relatif à l'inspection des espaces sportifs privés.

Au niveau du département Contrôle

- Continuité pour l'application du programme du Groupe Cible National.
- Mise en place d'un programme approprié pour le prélèvement des échantillons sanguins dans le cadre du passeport biologique suite aux recommandations de l'AMA.
- Conclusion d'un nouveau marché cadre avec un laboratoire accrédité par l'AMA
- Assurer une meilleure coordination avec les services de Rapid Poste pour l'envoi des échantillons sanguins au laboratoire
- Renforcement de la coopération avec les organisations nationales et internationales dans le domaine du contrôle du dopage entre autres le Centre National de la Médecine et des Sciences du Sport.
- Mise en place d'un terrain propice à l'exercice des activités d'investigation dans la lutte

contre le dopage dans le sport, et accroître l'efficacité des opérations de contrôle.

Au niveau du département Prévention

- Élaboration de programme spécifique pour les sportifs et les encadreurs qualifiés et participants aux différents événements sportifs internationaux en 2018
- Réalisation d'actions de sensibilisations lors des événements sportifs nationaux et internationaux.
- Participation aux événements sportifs et culturels dans les régions en collaboration avec les différents organismes.
- Des interventions scientifiques et des conférences lors de journées diverses
- Organisation de journée d'information au profit des staffs technique et médical des fédérations sportives
- Insertion d'un module dans le programme scolaire en collaboration avec le Ministère de l'Education
- Collaboration avec les différents instituts de sport et d'éducation physique pour insérer un module dans leurs programmes universitaires
- Utilisation de nouvelles technologies et méthodes de communication.
- Plus de coopération avec les instances internationales dans le domaine de la prévention et échanges mutuels des expériences
- Mise en place d'une stratégie pour améliorer la présence dans les télévisions et surtout dans les programmes dédiés au sport ainsi que les programmes sociaux et culturels vu que le dopage est un comportement à risque.